

Paris, le 1^{er} février 2020

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous trouverez ci-joint notre facture du mois de janvier 2020 ainsi qu'éventuellement, le relevé d'honoraires des intervenants extérieurs à l'Etablissement pour le mois écoulé. Nous vous remercions de nous faire parvenir, comme à l'accoutumée, un chèque bancaire de règlement libellé directement au nom de chacun d'eux.

REMERCIEMENTS

Durant ces deux mois écoulés, nous avons été confrontés à plusieurs difficultés :

- Des problèmes de transport liés aux mouvements de grève,
- De nombreuses manifestations et défilés de protestation sur le boulevard de Port-Royal,
- Et depuis peu, des grèves des services de ramassage des poubelles,
- Etc....

Afin d'assurer la continuité du service :

- ✓ Plusieurs personnes sont restées dormir à Péan ou chez des familles proches de Péan,
- ✓ Certain(e)s sont allé(e)s dormir chez des collègues ou dans de la famille plus proche de Péan,
- ✓ Certain(e)s ont utilisé du Co-voiturage, Uber ou des taxis,
- ✓ Certain(e)s ont vu leur temps de transport doubler (plus de 3 heures par trajet pour parfois),
- ✓ Certain(e)s ont modifié leurs horaires pour que leurs collègues puissent partir plus tôt,
- ✓ D'autres ont accepté de réaliser des heures supplémentaires ...

Quelques chiffres :

- 420 heures supplémentaires effectuées sur la période par différents personnels pour compenser ceux qui n'ont pas pu venir, qui sont arrivés en retard ou qui devaient partir plus tôt,
- Taux de maladie à 04.00 % (moyenne nationale du secteur 07,30 %),
- 3 accidents du travail liés directement aux mouvements sociaux dont 2 ont nécessité un arrêt de travail,
- En moyenne 4 personnes sont restées dormir à Péan entre le 5 décembre et début janvier.
- une seule absence par jour avec une réorganisation en interne et une entraide de tous....

Malgré tous les aléas du moment, l'ensemble des personnels de Péan est resté mobilisé et leur engagement a été total, nous les en remercions vivement. Nous tenons également à remercier les nombreuses familles qui nous ont apporté leur soutien durant cette période difficile (courriels, courriers, cadeaux, remerciements, mise à disposition de chambre, etc ...).

INFO

Nous vous informons que certains tarifs augmentent à compter du 1^{er} janvier 2020 :

Les tarifs hébergement et dépendance : ainsi que le prévoit l'arrêté 2019, nous sommes tenus d'appliquer les tarifs y figurant dans l'attente du nouvel arrêté. Nous vous rappelons que nous sommes habilités en totalité à l'aide sociale et qu'à ce titre nos tarifs sont fixés annuellement par la Présidente de la Ville de Paris :

Les tarifs annexes : En lien avec la publication de l'arrêté relatif à la hausse des prix du socle de prestations et des autres prestations d'hébergement des personnes âgées (**+1.08 % au cours de l'année 2020**), ce taux s'applique aux tarifs TTC des prestations annexes. Conformément à la législation, le prix facturé est présenté au centime à l'arrondi inférieur.

Marquage du linge à l'entrée	62,41 €		
Clef de la chambre	28,30 €	Tarif unité téléphonique	0,1540 €
Caution médaillon système d'appel malade (sur indication médicale)			83,22 €

Repas invité en semaine (1/4 de vin et café compris)	15,09 €	Boisson non alcoolisée	2,28 €
		Apéritif	2,85 €
Repas enfant - 10 ans	8,10 €		
Repas férié et dimanche	23,25 €		

Politique de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) / Action Développement Durable

« Je signale rapidement les fuites d'eau pour réparation à l'Homme d'Entretien »



Une fuite au goutte à goutte représente 4L/heure soit 35 m3 par an, soit 23 333 bouteilles d'eau.

VIE SOCIALE / ANIMATIONS

Tout au long de l'année 2020, nous vous proposons d'évoquer les saisons et la saisonnalité dans toutes ses composantes : ... En février, nous poursuivrons au cours du 2^{ème} mois de l'Hiver.

Temps forts des activités de février 2020

Le **planning des activités du mois de février**, élaboré avec les Résidents, est disponible sur simple demande à l'Accueil et il est affiché à chaque étage sur les tableaux prévus à cet effet. Par ailleurs, vous pouvez le télécharger depuis notre blog.

La prochaine **Commission Animation** se tiendra le **24 février 2020, à 16h30**.

Les Concerts de février

Dimanche 2 février, de 16h00 à 17h30, **l'Atelier Opérette du Conservatoire Paul Dukas vous propose les Actes II (Partie 2) et III de « Barbe Bleue » de Jacques Offenbach.**

Mercredi 19 février, de 14h30 à 15h30, **Récital de Piano avec Philippe Raigrodski.**

Activités récurrentes sur février

Messe : les **samedi 1er et 15 février, à 16h15**, le Curé de la Paroisse Saint-Médard célébrera la messe, assisté par les bénévoles.

Tous les mercredis, à 16h15, c'est en souplesse que nous vous invitons à rejoindre l'équipe des kinésithérapeutes pour une séance revigorante de Gym Douce, au Grand Salon du rez-de-chaussée.

Tous les vendredis, à 16h00, vous retrouverez Régis, le Professeur de Tai-Chi-Chuan, pour une séance d'Art Martial en douceur.

Blog de Péan : vous pourrez y suivre nos actualités ainsi que l'évènementiel de la Résidence et y retrouver des informations pratiques, comme le Calendrier d'Animation et les Menus de la Semaine. Lien dédié : <http://pean.groupe-acppa.fr/> ... et nous vous souhaitons une bonne visite !

Vous pouvez également nous suivre sur **Facebook** via le Groupe ACPPA PEAN (groupe fermé / demande d'adhésion gratuite).

Vous souhaitant bonne réception de l'ensemble et restant dans l'attente du plaisir de vous rencontrer prochainement, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Madame Romy LASSERRE SAINT-MAURICE
Directrice